



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Assemblée Générale du 28 avril 2023

L'assemblée Générale 2023 est ouverte à 18 H à la Mairie de Varilhes
en présence de 18 membres présents, 9 procurations sont validées soit un total de 27 voix.

Le mot du Président :

Chères amis-es, en 2022, notre association a été fidèle à son article 2 : l'association a pour but de « retrouver et conserver la richesse biologique et le milieu naturel des rivières ariégeoises et de lutter contre tout ce qui porte ou peut porter atteinte à la qualité de leur écosystème ».

Jugez plutôt :

1. Présence assidue dans les commissions administratives et rencontre avec les autorités ;
2. Contributions vigilante et constructives à de nombreuses enquêtes publiques et consultations en ligne ;
3. Co-organisation et participation à des manifestations de protestation contre des entreprises ou des projets polluants ;
4. Le chapitre Justice est chez nous de plus en plus prépondérant. Les plaintes et les recours s'additionnent plus vite qu'il n'en est jugée. Nous agissons tant dans le département qu'au niveau national, parfois seuls mais le plus souvent conjointement à d'autres associations. Parallèlement, le Chabot a été sollicité pour apporter son témoignage à la barre en faveur de militants amis ;
5. Nous avons eu, également de façon croissante, de nombreuses interventions en milieu scolaire, soit comme simple intervenant soit comme organisateur ;
6. Enfin nous élaborons des projets innovants pour approfondir nos connaissances du milieu et mieux fonder nos propositions. Nous y reviendrons dans le rapport d'activité mais sachez quand même que nous avons renoncé au projet de procession pour la pluie qui a été formulé par l'un de nous en octobre dernier mais a été réalisé en mars dans les PO...

Ça, c'était le regard vers l'intérieur, satisfaisant.

Maintenant, le regard vers l'extérieur est, lui, de plus en plus inquiet.

Il y a un an, j'évoquais ici-même la stratégie du choc employée par notre gouvernement pour nous faire accepter au nom de l'urgence des mesures impopulaires.

Depuis un an, les choses se sont précisées et la stratégie gouvernementale est désormais clairement assumée, sans faux semblants ni langue de bois.

D'une part, le gouvernement fait ouvertement le choix de l'industrie : refus de protéger la petite pêche et les zones marines protégées, soutien et protection violente des bassines et de l'agro-industrie, projets autoroutiers, relance du nucléaire, pour les plus visibles.

D'autre part, le gouvernement procède à la criminalisation absurdes de toutes contestations de sa politique : d'« Amish », nous sommes devenus « écoterroristes ».

- Contrat d'engagement républicain servant à faire taire les associations critiques comme la LDH et auquel nous avons dû nous soumettre, ne serait-ce que pour avoir cette salle ;
- Menaces de dissolution de collectifs ;
- Communication dans une presse docile pour décrédibiliser les oppositions, au besoin en mentant grossièrement ;
- Passivité devant les exactions d'organisations « amies » s'en prenant soit à des journalistes, soit à des militants environnementaux, soit à des fonctionnaires de l'OFB...

Les accords de Paris de 2015 sont un engagement à ne pas dépasser 1,5° d'augmentation des températures moyennes à la fin du siècle. Pourtant, notre actuel ministre de l'environnement parle sans sourciller d'un réchauffement de 4°... Mais soyons juste : lui, il n'y peut rien.

Localement, les vieux systèmes perdurent et luttent pour leur survie en refusant de voir l'évidence. Mais cette fois, c'est la nature qui se rebiffe et le vieux système ne cède que sous la contrainte, en n'oubliant pas de taper sur les messagers, tenus pour responsables...

En Ariège, comme dans toute la France et dans le monde, l'industrie extractiviste et l'industrie agricole poursuivent leur œuvre destructrice avec l'assentiment protecteur de l'état. Nos avertissements de plusieurs décennies deviennent chaque année une terrible réalité.

Et pourtant nos lac et nos rivières ont plus que jamais besoin de nous. C'est pourquoi, je vous invite à renouveler votre soutien en ré-adhérant mais surtout en nous rejoignant pour agir sur le terrain.

Et malgré tout ça, cette année encore, je monterai là-haut écouter siffler les marmottes, boire l'eau des torrents et regarder les tichodrome raser les névés.

Jérôme Brosseron



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Les dossiers majeurs de l'année

Lac de Montbel : Alerte Coucoo revient

Sorti l'an dernier par la grande porte par jugement en référé du Tribunal Administratif de Toulouse, Coucoo poussé par les élus redépose un dossier et... revient par la fenêtre.

Le projet reste identique : construction d'un parc résidentiel de loisirs de 25 «cabanes», d'un bâtiment d'accueil de 500 m², d'une piscine à débordement, d'un parking, des voitures et des bateaux électriques, un embarcadère et passerelle, 4 micro-stations de traitement des eaux usées, sans oublier tous les réseaux et voies d'accès.

Ainsi Coucoo persiste et signe et s'engage dans une mauvaise voie celle :

- * du mépris de la justice rendue,
- * du mépris de la préservation d'un patrimoine riche de plusieurs centaines d'espèces dont certaines rares et protégées (131 espèces protégées dont 60 sur liste rouge),
- * du mépris des naturalistes et des associations qu'elle ne veut pas entendre,
- * du mépris enfin des citoyens, choqués par l'accaparement de milieux protégés au profit d'une poignée de privilégiés.

Nos associations rassemblées, Collectif à pas de loutre, FNE Midi Pyrénées, Nature en Occitanie, Comité Ecologique Ariégeois et APRA "le Chabot" restent vigilantes pour faire barrage à ces projets écocides. Nous attirons l'attention des élus du Pays de Mirepoix et du Département sur cette tentative de passage en force. Elle est indigne du plus élémentaire respect de la démocratie citoyenne et ne peut qu'exacerber les colères.

Nos associations rassemblées invitent les élus à ne pas suivre Coucoo dans cette voie.

Mais malgré un résultat sans appel de la consultation du public qui a condamné à 80% le projet Coucoo de cabanes de luxe au bord du lac de réserve de sécurité de Montbel, les élus ont accordé un nouveau permis d'aménager et de construire aux porteurs du projet.

Encore une fois, un grand déni de démocratie !

Extraits du communiqué d'A PAS DE LOUTRE publié le 7 mai 2023

" Voici quelques statistiques que le Collectif « A PAS DE LOUTRE a relevé tout au long de la consultation qui sont pratiquement identiques à celles du registre numérique :

.Un peu plus de 1000 contributions

.60% d'Ariégeois (environs 592 contributions).

.17% d'Audois (environs 173 contributions).

.85% d'Occitanie (environs 849 contributions).

.36 habitants de Montbel sur moins de 100 ont osé participer. 25 s'opposent au projet. 11 sont pour, dont une majorité d'élus et leurs conjoints.

Globalement le rejet du projet Coucoo avoisine les 80 %.

Les habitants du Querkorb (canton de Chalabre) qui fréquentent de par leur proximité ce côté-ci du lac de Montbel ont rejeté le projet Coucoo à 91 %.

Pendant ce temps, nos élus se sont acharnés à essayer de se mobiliser, sans réussir à atteindre 20% de contributions favorables au projet. Sur 161 contributions pour le projet que nous avons décomptées 84 sont des élus que nous avons identifiés. Les emails de Mr le Sénateur d'Ariège ainsi que l'article qu'il a diffusé sur la Gazette ariégeoise n'y ont rien changé. Ils ont par contre parfaitement démontré ce faisant un argumentaire pauvre, voire inexistant, et surtout qu'ils sont les seuls à porter ce projet.

Les « interdits » commencent à être évoqués dans les nouveaux permis modifiés : pêche et campement restreints voire interdits par l'installation de Coucoo ...

... La nature n'est pas une marchandise, c'est le vivant dont nous dépendons. Résister à ce projet n'est pas s'opposer à tout mais proposer une autre vision, celle de laisser sa place à la nature, à sa diversité, et d'autant plus dans ce lieu, tellement bouleversé lors de la construction du lac de Montbel et par son fonctionnement actuel.

Les Coucoo savent placer leurs billes en vue de profits. Ils cultivent l'image, la séduction, recommandent d'œuvrer dans le temps long pour arriver à leurs fins, répètent que leurs premiers alliés sont les élus, qu'ils ont l'expérience pour s'accommoder de l'administratif et de ses règlements. Ils ne sont pas encore sûrs de gagner quelque chose en lâchant l'affaire !



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Nous ne lâcherons rien non plus !

Encore merci à celles et ceux qui ont participé au « carnaval des consultés ».

Sur le front des gravières :

Pour la Coop 27 le 6 novembre 2022 au Vernet : les premiers pas vers une mobilisation de tout le territoire pour stopper cette aberration écologique qu'est l'extraction démesurée des granulats en basse Ariège !

200 personnes étaient présentes, les médias locaux et régionaux ont suivi cette mobilisation. Le rassemblement a été le théâtre d'interventions de haut niveau de connaissance, de la dynamique du bassin hydrographique ariégeois, de l'économie du territoire très apprécié de l'auditoire. Il a permis une prise de conscience élargie et redoublée de l'urgence à réagir face à l'accélération du réchauffement climatique entraînant sécheresse longue et intense, inondations brutales et destructrices néfastes à l'agriculture et aggravant les choix désastreux en termes d'activités économiques.

Les élu.es n'étaient pas là, AUCUN. Les mêmes qui ont pourtant pris position contre le nouveau schéma des carrières, la région faisant main basse sur les granulats ariégeois pour satisfaire les besoins de toutes l'Occitanie dont 24 millions de tonnes concerne des projets climaticides. (tout autoroutier, LGV, Port La Nouvelle).

Les carrières soutenues par la politique régionale et en leur temps par les élu.es locaux se sont emparés de terres agricoles de haute valeur (1 000 ha), mettant en danger toute une économie liée à la terre, polluant et asséchant la plus grande nappe d'Ariège qui alimente les foyers, et qui abreuvait les terres naturellement, et ceci pour des centaines et des centaines d'années. Impactant durablement tout l'écosystème.

Comment une telle nappe pourra-t-elle se reconstituer aujourd'hui ?

Les carrières vendent des granulats, reçoivent de l'argent pour enfouir les déchets du BTP ou installent des panneaux solaires produisant une énergie dont ils sont les seuls bénéficiaires. Ils récupèrent ainsi 3 fois la mise dans ce territoire.

Nombre d'emploi ? Une misère ?

Retombée financières pour les communes ? rien ou quasi rien

Aujourd'hui nous souhaitons que toutes les personnes concernées se mettent autour de la table et réfléchissent à l'arrêt de l'extraction, à la compensation des dommages, à la gestion des déchets du BTP, à l'adaptation de la vallée au changement climatique et à la gestion équitable et durable de la nappe phréatique d'Ariège et ceci pas seulement en basse Ariège.

Si la forêt est le poumon de la terre, l'eau est une ressource naturelle origine de toute vie et indispensable à la vie.

Aujourd'hui nous laissons déjà une vallée exsangue.

Les générations futures ne comprendront pas pourquoi on les a privés d'eau, la privation d'ailleurs sera probablement plus proche qu'on ne le pense.

Aussi, marcher pour le climat, c'est marcher pour l'humain, pour éviter les risques majeurs. Alors renoncer c'est éviter le pire. Si nous ne renonçons pas aujourd'hui, nous manquerons demain. Face à la pénurie où sera la justice.

Avec la création en Ariège d'XR (Extinction Rébellion) la réaction contre les gravières en Basse Ariège s'intensifie.

Le 22 mars 2023 à Foix pour la Journée mondiale de l'eau,

ça se passait aussi dans la rue et devant la porte de la mairie de Foix pour un avenir différent sur l'eau.

Alors que des interventions programmées et bien codées se déroulaient à l'intérieur de la salle "Jean Jaurès", une vision bien différente sur les problèmes de l'eau en Ariège s'installait devant la porte.

Avec XR qui déambulait dans les rues de Foix et dans la cour de la mairie, notre association "le Chabot" interpellait les élus et les gestionnaires du SMDEA sur les dossiers qui inquiètent.

A l'heure des profonds bouleversements climatiques qui mettent en danger la sécurité d'approvisionnement en eau de milliers d'usagers dans le département et la qualité des milieux aquatiques, comment accepter que des dossiers aussi graves que celui des gravières en basse Ariège soient purement et simplement "oubliés" des responsables ?

Il faut urgemment abandonner l'enfouissement des déchets du BTP dans les nappes mises à jour par les extractions. C'est une fausse bonne idée qui ne "reconstituera" jamais que de mauvais terrains. Surtout, il n'existe pas de déchets inertes au contact de l'eau : certains y deviennent des polluants majeurs, y laissant métaux lourds et bactéries pour les générations futures.

Oui, il est effarant de régler les problèmes de manque d'eau en été par l'acquisition de camions citernes pour alimenter des villages entiers comme celui de l'Hospitalet, et, à 3km de là à peine, céder les droits sur l'eau aux sources de Mérens pour 60 ans à des sociétés privées d'embouteillage. Et dans le même temps, les réseaux d'adduction d'eau, largement vétustes, affichent toujours des pertes conséquentes.

Inacceptable aussi des rejets polluants au sortir des stations d'épuration quand les cours d'eau atteignent des étiages inégalés rendant impossible toute dilution.

Ouvrir les yeux, stopper la confiscation de l'eau au bénéfice de quelques usages marchands et au détriment de l'accès à l'eau pour le reste de la population, réorienter l'ensemble des activités vers la sobriété et l'économie de la ressource en eau, c'est la voie responsable.



« Le Chabot »

Association de Protection des Rivières Ariégeoises

Et n'oublions pas : Le Schéma Régional des Carrières d'Occitanie (SRCO) sera à l'enquête publique cette année

L'Urgence climatique

Nous sommes aujourd'hui confrontés à une remise en cause complète de nos modes de consommation et de production. Nous avons collectivement provoqué de tels bouleversements dans le climat et le vivant que nous vivons désormais des événements dramatiques à répétition. Ici même, en Ariège : inondations, crues violentes, coulées de boues; sécheresses, canicules, rivières à sec. **Le climat change, il est urgent d'agir**

La grande question de l'eau, c'est la quantité disponible et sa qualité.

Nous ne manquons pas de réserves dans le département et en Adour Garonne.

Sur notre département 298 millions de m³ sont déjà stockés pour 3 usages : l'hydroélectricité, l'irrigation, le soutien d'étiage. Sur le bassin Adour Garonne, ce sont plus de 3 milliards de stocks, mais à peine 2% pour le soutien d'étiage des cours d'eau.

Barrages, bassines et autres grandes retenues d'eau ne règlent rien, au contraire, stocker encore plus aggrave les problèmes, car cela expose massivement la ressource à l'évaporation : le BRGM chiffre le déficit hydrique annuel à 1 million de m³ pour 100 ha de plan d'eau ! Au total en Ariège, entre barrages et gravières avec plus de 1500 hectares de plans d'eau c'est beaucoup plus que ce qu'il est prévu de détourner du Touyre.

Stocker privatise et, pour finir, confisque l'eau au profit d'une petite partie des exploitants (80% des volumes d'irrigation pour 30% de bénéficiaires). L'irrigation pour tous est impossible. Que deviennent les autres ?

On l'a vu, les stocks n'ont rien réglé cet été 2022 : avec des réserves pleines et peu de restrictions, les rendements agricoles se sont quand même effondrés. L'illusion de stockages supplémentaires ne peut que retarder les adaptations indispensables car cela entretient faussement l'idée d'abondance.

Le tournant inévitable est déjà amorcé, ici même en Ariège, 30% des exploitations ariégeoises, ont déjà choisi l'agriculture à taille raisonnable, sans pesticides et sans engrais de synthèse, pour préserver, restaurer les sols et produire une nourriture de haut niveau nutritionnel.

D'autres choisissent des assolements moins gourmands d'eau en été, blé, pois, sorgho, quinoa...

Les privatisations de l'eau pour des décennies, représentent aussi un gros problème pour l'avenir. Et là, la responsabilité de l'Etat et celle des grandes collectivités est engagée.

Que ce soit :

* par la multiplicité des concessions longue durée aux usiniers d'eau en bouteilles comme c'est le cas à Merens alors que la commune de l'Hospitalet était ravitaillée cet été par des camions citernes,

* ou par la création de quantité de retenues pour fabriquer de la neige artificielle, l'enjeu c'est une confiscation de l'eau au bénéfice de quelques usages marchands, au détriment de l'accès à l'eau pour le reste de la population .

Mais la question de l'eau, c'est aussi sa qualité.

A l'heure des choix, il faut se garder d'autres fausses bonnes idées comme : "utiliser les eaux usées pour l'irrigation" quand nos systèmes d'assainissement sont si lourdement imparfaits.

Il faut aussi urgemment abandonner l'enfouissement des déchets du BTP dans les nappes mises à jour par les extractions. Fausse bonne idée qui ne "reconstituera" que de mauvais terrains. Il n'existe pas de déchets inertes au contact de l'eau et certains y deviennent des polluants majeurs, c'est le cas en Basse Ariège.

Les solutions issues de la nature ne manquent pas, mettons-les en œuvre :

Pour avoir des sols résilients, capables de retenir l'eau, pour lutter efficacement contre les bouleversements climatiques, **il est urgent de ralentir le cycle de l'eau :**

* en favorisant l'infiltration pour recharger les nappes,

* en recréant le bocage et toute la biodiversité qui lui est associée,

* en désimperméabilisant les villes et tous les espaces artificialisés,

* adapter les modes de cultures et les productions vers l'agroforesterie, le soin des sols, la permaculture, les cultures vivrières fruits et légumes etc...



« *Le Chabot* »

Association de *Protection des Rivières Ariégeoises*

Il y a urgence aussi à soutenir l'agriculture biologique et paysanne et l'accès au bio alors que les crédits publics stagnent ou régressent sur ces modes de production et qu'elle est concurrencée par de faux labels écologiques, la HVE, haute valeur environnementale ...

Urgence pour des rejets zéro polluant des stations d'épuration en développant des techniques de phytoépuration, de création de zones tampons entre les exutoires des rejets et les milieux naturels...

Urgence pour l'adduction d'eau potable dans les communes durement touchées par les sécheresses

Urgence pour réorienter l'ensemble des activités vers la sobriété et l'économie de la ressource en eau

Notre projet de "suivi comparatif des cours d'eau"

L'idée de départ est d'établir un lien entre l'état écologique des cours d'eau et leur débit selon qu'il est naturel ou influencé par une retenue.

C'est principalement en tête de bassin versant d'un cours d'eau, en milieu vallonné, que se concentrent les retenues (collinaires ou autres) construites surtout dans les années 70, 80 et 90. Plus tard, l'Agence de Bassin Adour-Garonne a réduit les financements et les nouvelles constructions ont ralenti. D'autant qu'on s'était rendu compte que ces retenues avaient un très fort impact sur le débit des cours d'eau en aval.

En général ces retenues collinaires se sont multipliées sur des petits cours d'eau.

Le problème est que ces retenues ont été autorisées avant la loi cadre européenne sur l'eau imposant des débits réservés. Donc la retenue se remplit et le cours d'eau en aval ne reçoit que le trop-plein. Il faut que la retenue soit pleine et qu'il y ait encore du débit pour qu'elle déborde et alimente le cours d'eau en aval. Et si le débit entrant est inférieur à l'évaporation ou à l'utilisation, le cours d'eau en aval reste à sec. Rappelons que la règle actuelle impose un prélèvement maximum de 90 % du débit. (Le débit réservé est de un dixième du module, le module étant le débit moyen annuel calculé sur les cinq dernières années, afin de lisser les années de sécheresse ou de fortes pluviométrie. Par conséquent, si le débit est inférieur à 10 % du module, les prélèvements sont interdits

Pour établir ce lien entre l'état écologique des cours d'eau et leur débit, et donc démontrer s'il y a effet néfaste ou non, il faudra pouvoir montrer qu'il y a un écart important de débit sur un cours d'eau comparable du même secteur.

Notre projet est de se répartir plusieurs secteurs du département, en ayant sur chaque secteur à la fois un cours d'eau non équipé, en régime naturel, et un cours d'eau équipé, en régime influencé, c'est à dire supportant une ou plusieurs retenues. Nous avons donc identifié, pour un secteur donné, des « paires » de cours d'eau, l'un équipé, l'autre non, comparables en termes de bassin d'alimentation,, de porosité des sols, de type d'écoulement, de pluviométrie. Nous comparerons, de date à date, l'état d'écoulement du cours d'eau non équipé par rapport au cours d'eau équipé.

Le but de cette action est d'amener le législateur à réfléchir à une nouvelle législation sur ce type d'équipement. L'évolution rapide des conditions climatiques qui aggrave fortement les situations de stress hydrique doivent amener à une évolution réglementaire afin de permettre à ces cours d'eau de retrouver un régime le plus naturel possible.

En ce début de printemps 2023, 6 paires de ruisseaux ainsi qu'une tripléte, sont suivis.

Nous espérons que d'autres volontaires se joindront aux premiers afin d'augmenter le nombres de ruisseaux suivis.

Les dossiers juridiques : traités et en cours

Plainte sur la coupe forestière au ruisseau de Bajou

Plainte sur la décharge sur l'Estrique

Pollution de Layroule : après un jugement rendu très décevant nous redéposons plainte pour rechercher les coupables de la pollution

Secrets Toxiques : nous déposons plainte contre X pour intégration frauduleuse de composés dangereux.

Orlu : une centrale de plus sur le BV de l'Oriège nous déposons au TA

« Denjean » c'est encore perdu en appel à Bordeaux nous irons cette fois en cassation

Retenue pour les canons à neige à Guzet (le SM relance et dépose la dérogation)

On gagne sur l'extension et installation de canons à neige sur les Campels à Ax mais les travaux sont faits !



« **Le Chabot** »

Association de **Protection des Rivières Ariégeoises**

On gagne sur les rejets polluants de la fromagerie de la Core

On gagne contre "l'arrêté Fossés" pris pour l'épandage de pesticides

On perd sur le Méthaniseur industriel du Vernet mais on fait appel

Et Montbel : 4 dossiers sinon rien ! PLU , Permis de Construire, destruction d'espèces, permis d'aménager

La vie de l'association

Radio transparence diffuse une semaine sur deux l'émission de l'APRA Le Chabot, « l'eau ce n'est pas pour le profit, l'eau c'est pour la vie » le lundi de 19h à 19h40 et le samedi de 10h à 10h40, ainsi que chaque semaine « les actus de l'environnement en Ariège » le lundi de 19h40 à 20h et le samedi de 10h40 à 11h. Chaque émission est diffusée 4 fois.

L'émission a abordée les sujets suivants :

- la pollution des océans avec Kathy Wersinger
- la pollution par les plastiques à partir du livre de Dorothée Moisan : « Les plastiqueurs »
et l'effondrement à partir du livre d'Aurélien Barrau : «Le plus grand défi de l'histoire de l'humanité »
- la pollution de l'Ayroule avec Agnès Leclerc, Jean-Pierre Delorme et Henri Delrieu
- l'agroécologie avec Marc Dufumier
- le schéma régional des carrières d'Occitanie avec Nadine Borie et Henri Delrieu
- la méthanisation avec Pierre Fauré et Kathy Wersinger
- manque d'eau, comment éviter la catastrophe avec des documents sonores d'Emma Haziza
- les plantes invasives avec Jean Denat
- la disparition de l'eau avec des documents sonores d'Emma Haziza
- bilan de la sécheresse de l'été 2022 avec Henri Delrieu
- la mare avec Hugo Lechevalier
- le castor avec Daniel Strub
- l'Ariège au fil de l'eau avec Henri Delrieu
- pourquoi devenir écologistes ? à partir de divers documents écrits

Et toutes les semaines, les actus ariégeoises de l'environnement, dossiers, manifestations, reportages, micro trottoir...

« Les actus de l'environnement en Ariège » s'attache à relater les atteintes à l'environnement, informe sur les actions en opposition aux projets néfastes à l'environnement, fait part de lois, de décisions de justice lié à la protection, ou non, de l'environnement, met en valeur des acteurs dont l'activité est positive sur la nature, tel des agriculteurs bio ou les association de protection de l'environnement, permet la lecture des communiqué de presse des APNE, etc.

Vous pouvez aussi écouter une partie des émissions en podcast sur le site de Radio Transparence,

Je rappelle que tout à chacun peut nous proposer des émissions ou des actus, et que si des personnes souhaitent s'initier à radio Chabot, la porte est ouverte.

Rapport financier, renouvellement du CA et votes :

Les comptes de 2022 de l'association sont arrêtés respectivement à :

17 632 euros de recettes pour 18 171 de dépenses ce qui dégage un solde négatif de 539 euros.

Après un échange avec les participants, les rapports : financier, moral et d'activité sont mis aux voix.

Le rapport moral et d'activité est approuvé à l'unanimité des présents.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.



« **Le Chabot** »

Association de **Protection des Rivières Ariégeoises**

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration :

Trois membres renouvelables se représentent et sont élus à l'unanimité : Georges Betirac , Kathy Wersinger, Serge Hanquez.

Mme Sandrine Longis présente sa candidature et est élue à l'unanimité.

Pour APRA "le Chabot"
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Brosseron', written in a cursive style.

Jérôme Brosseron